

concurrence et l'intégration transfrontières grandissantes obligent encore à combler davantage des différences de fond entre des juridictions dans de nombreux domaines, que la plupart des décideurs considéraient dans le passé comme fondamentalement nationales et locales.

La croissance réelle et la croissance théorique ont convergé l'une vers l'autre dans une proportion sans précédent, à l'échelle de la planète. De plus, ce que l'on a longtemps appelé les droits universels humains et politiques jouissent graduellement, en pratique, d'une plus grande acceptation, allant de la restauration et de la consolidation des institutions démocratiques en Amérique latine, en passant par la réforme électorale en Corée et à Taïwan, ou encore par le regain d'intérêt pour des normes de travail internationalement acceptées, à la promotion de la planification familiale dans certaines sociétés islamiques, qui y améliore quelque peu la situation de la femme. Cependant, des lacunes pénibles persistent souvent. Les réformes politiques et sociales ne vont pas nécessairement de pair avec la réforme économique à court et à moyen terme. Toutefois, à une plus vaste échelle, la tendance, peut-être moins manifeste que dans le domaine économique, semble être à une plus grande uniformité - vers l'acceptation d'une base universelle grandissante pour certaines croyances et pratiques fondamentales.

Les événements internationaux devraient être perçus, en majeure partie, comme la preuve d'une intégration plus poussée des croyances, des politiques et des pratiques. Il s'agit d'un cadre où le Canada évolue en général avec aisance et qu'il préconise habituellement. Certes, les changements surviennent inévitablement à des rythmes différents selon les pays et les sociétés, selon le moment et sous l'effet de divers facteurs inhérents, de la multiplicité des traditions et des institutions politiques et sociales. La puissance et la légitimité répandue des forces d'intégration n'ont jamais été aussi fortes. Des changements énormes se produisent dont seuls les contours sont visibles lorsqu'on les regarde à distance. Mais, pour peu qu'on les examine de plus près, on est frappé par la diversité des éléments des réponses pratiques de chaque pays : le Chili n'est pas exactement comme le Mexique ou la Malaisie qui, eux, ne ressemblent en rien au Zaïre ou à la Somalie. La conclusion qui s'impose, dans une perspective canadienne, est que notre politique étrangère doit être guidée par la nature des mutations conduisant à une plus grande uniformité et une plus grande communauté, tout en tenant compte plus clairement qu'aujourd'hui de la diversité qui se présente à nous, à plus courte échéance. Si l'objectif ultime demeure le même, pour y arriver, nous devons toutefois prendre des moyens et adopter des tactiques souples.

Prenons l'exemple du « tiers-monde », le « Sud » dans le dialogue Nord-Sud. Ce concept de tiers-monde a toujours été artificiel en ce qu'il mettait sous la même étiquette des réalités économiques et politiques fort différentes. Il a eu ses heures de gloire un certain temps, car il a été un outil pratique de pression, au cours de la